



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conseillers municipaux

Question écrite n° 62361

## Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de l'intérieur de lui faire connaître, pour l'année 2013 et pour l'ensemble des communes de plus de 100 000 habitants, à l'exclusion de Paris, le montant global des indemnités perçues par les élus municipaux (maire, adjoints, conseillers), le montant des frais de déplacement de ces élus ainsi que le montant des crédits affectés aux groupes d'élus conformément aux dispositions de l'article L. 2121-28 du CGCT telles qu'elles figurent dans les documents budgétaires correspondants.

## Texte de la réponse

L'examen des comptes administratifs fait apparaître les montants suivants en euros, pour l'année 2013, au titre des indemnités de fonction et des frais de déplacement des élus des communes de plus de 100 000 habitants (en dehors de Paris) :

Nature de la dépense et numéro du compte-M14	Indemnités de fonction (c6531)	Frais de déplacement (c6532)
Communes de + de 100 000 habitants (Hors Paris)	41 626 344 €	1 514 285 €

Les crédits des groupes d'élus (frais de personnel et dépenses de matériel et d'équipement) correspondent aux montants suivants en euros pour l'année 2013 pour les communes de plus de 100 000 habitants (en dehors de Paris) :

Crédits affectés aux groupes d'élus (c6556)	Frais de personnel affectés aux groupes d'élus (c6561)	Matériel, équipement et fournitures des groupes d'élus (c6562)
Communes de + de 100 000 habitants (Hors Paris)	6 310 471 €	816 590 €

## Données clés

**Auteur :** [M. René Dosière](#)

**Circonscription :** Aisne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62361

**Rubrique :** Communes

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 16 juin 2015

**Question publiée au JO le :** [5 août 2014](#), page 6603

**Réponse publiée au JO le :** [31 mai 2016](#), page 4788